

Rese'EAU



Lettre d'information 2026 de votre régie publique de l'eau en Charente-Maritime

Vous vous interrogez sur la qualité de l'eau ?

❤️ l'eau du robinet

L'eau du robinet est l'aliment le plus contrôlé en France. L'Agence Régionale de Santé (ARS) mandate des laboratoires agréés par le ministère de la Santé pour effectuer des contrôles réguliers du respect des normes de santé publique sur l'eau distribuée dans les réseaux publics. De plus, la RESE surveille en permanence ses caractéristiques physico-chimiques avant sa mise en distribution. Vous fournir une eau du robinet de bonne qualité est un enjeu de santé publique et une préoccupation constante des pouvoirs publics.

Les PFAS sous surveillance



En 2025, les PFAS et les CVM ont marqué l'actualité.
Mais où en est-on ?

Le CVM sous contrôle



Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) sont des composés chimiques synthétiques utilisés dans des produits du quotidien pour leurs propriétés antiadhésives, imperméables et résistantes à la chaleur. Très persistantes dans l'environnement, elles font l'objet d'une attention particulière.

Depuis janvier 2026, conformément à la directive européenne, 20 PFAS sont intégrés aux programmes de contrôle sanitaire obligatoire.

Anticipant cette mesure, le syndicat Eau 17 recherche la présence de ces substances dans l'eau depuis 2025. Les analyses réalisées ont confirmé que leur concentration dans l'eau distribuée respecte la limite réglementaire de 0,1 µg/l.

Ainsi, l'eau du robinet est consommable en toute sécurité.



Le chlorure de vinyle monomère (CVM) est une molécule issue de la dégradation des canalisations en PVC fabriquées avant les années 1980. Sur nos réseaux, il reste encore des canalisations de cette époque. Leur vieillissement peut entraîner une migration de CVM dans l'eau, favorisée par la température et le temps de séjour. C'est pourquoi **elles sont répertoriées, cartographiées et font l'objet d'un protocole de surveillance et d'entretien adapté.**

Des analyses ciblées et des purges régulières sont effectuées, notamment aux extrémités de réseaux, les plus sensibles. Le seuil sanitaire de 0,5 µg/l est respecté.

Un programme pluriannuel de remplacement de ces canalisations est également en cours, piloté par le syndicat Eau 17.

Pour consulter les résultats des contrôles sanitaires sur la qualité de l'eau, rendez-vous sur le site de la RESE :

www.rese.fr/resultats-des-controles-sanitaires



Scannez le QR code avec votre smartphone



Une question ? N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter les rapports sur les prix et la qualité du service.



www.eau17.fr/espace-documentaire

L'eau, on l'aime, on la préserve

Conso



Saviez-vous que les choix que nous faisons aujourd'hui influencent directement notre accès à l'eau de demain ?

Le syndicat Eau 17 vient de publier une étude prospective faisant un constat clair : si l'équilibre entre besoins et ressources en eau est maintenu jusqu'en 2035, un déficit est projeté pour 2050 en période estivale en Charente-Maritime. Les étés, périodes de forte consommation, mettent déjà nos réseaux à l'épreuve.



Chaque geste compte : économiser l'eau aujourd'hui, c'est garantir sa disponibilité pour les générations futures. **Alors, prêts à adopter des habitudes simples et efficaces pour économiser cette ressource vitale ?**

Découvrez nos astuces et agissez dès maintenant !

En savoir +



Tarifs

La facture 2026 reste stable

Pour un abonnement domestique classique :

- Abonnement à la distribution d'eau potable : 49,14 € TTC
- Abonnement à la collecte et au traitement des eaux usées : 95,48 € TTC
- Redevance Compteur Ø 15 cm : 9,27 € TTC
- Prix du m³ (distribution d'eau) : 2,15 € TTC
- Prix par m³ (collecte et assainissement) : 2,60 € TTC

Pour 100 m³, cela représente une facture totale égale à 2025, soit 630 €.



Maîtrisez votre budget, optez pour la mensualisation
Rendez-vous sur votre espace Client en ligne ouappelez le 05 46 72 17 17

Ces tarifs comprennent les abonnements et consommations Eau 17 et RESE, ainsi que les redevances collectées pour le compte de l'agence de l'eau.

Nouveaux services

L'agence en ligne évolue

• L'affichage s'adapte aux smartphones

• La rubrique Mes démarches devient plus intuitive :

- Je déménage
- Je modifie mon contrat
- Je pose une question
- Voir l'état de mes démarches



• L'attestation de titulaire de contrat d'abonnement est téléchargeable

• La e-facture est automatique lors de la souscription au prélèvement automatique

Un réseau d'agences sur tout le département



Agence RESE Aunis
Aigrefeuille-d'Aunis
aunis@rese17.fr

Agence RESE Haute Saintonge
Montendre / Pons
hautesaintonge@rese17.fr

Agence RESE Les Estuaires
Pont-l'Abbé-d'Arnoult
estuaires@rese17.fr

Agence RESE Oléron
Dolus-d'Oléron
oleron@rese17.fr

Agence RESE Saintonge Romane
Saintes
saintongeromane@rese17.fr

Agence RESE Vals de Saintonge
St-Julien-de-l'Escap
valsdesaintonge@rese17.fr

